COMITÉ HAUTE-VIENNE de JUDO, JUJITSU, KENDO et D. A. 87

FRANCE JUDO

Judo Jujitsu Nouvelle-Aquitaine

Rencontre régionale kyus 2026

Cadets 1 & 2

Comité de la Haute Vienne

Samedi 12 décembre 2026

DOJO DE CHEOPS 87
47 Rue de l'Ancienne École Normale d'Instituteurs,
87000 Limoges

Relation grade championnat

Intermarché Live
LIMOGES VENTADOUR
LAVERGNE Terrassement Maçonnerie Rénovation
IMMO INVEST Agence immobilière
ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION
07.82.87.23.49
LA MUSE BOUCHE RESTAURANT
GARAGE DUSSOULIER 05 55 58 33 74
RENAULT NEXON
COPIFAC
AGENCE NATIONALE DU SPORT
département Haute-Vienne

ORGANISATION

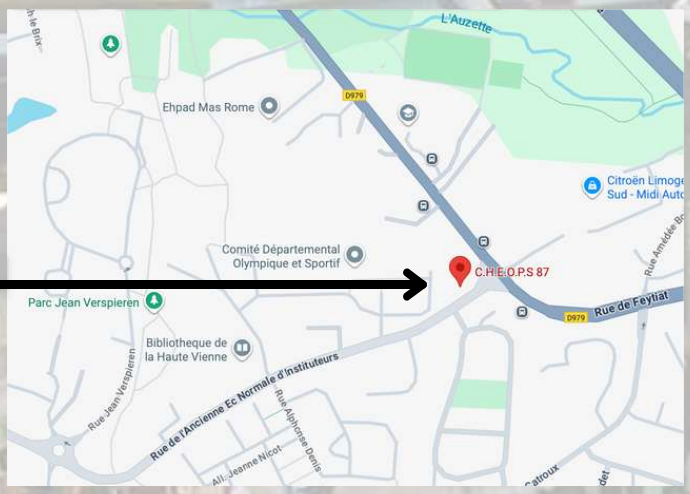
柔道

LIEU

Dojo de CHEOPS 87

47 Rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs, 87000 Limoges.

- 300 places assises
- Buvette et pôle restauration
- Parking
- Vestiaires
- 6 surfaces de combat
- 1 salle d'échauffement



PARTICIPANTS

Compétition de loisirs ouverte aux cadet(te)s 1 et 2 (2011 et 2012), ceintures de couleurs, licenciés de la FFJDA.

Les judokas ayant déjà pris part à une phase régionale ou nationale des championnats de France, dans la catégories cadets (1ère division), au cours de la saison ne sont pas autorisés à participer à la compétition.

INSCRIPTION

→ Pré-inscription sur l'extranet fédéral jusqu'au 09/12/2026.

→ Pas de frais d'engagement

→ Les combattant(e)s devront être en possession de leur passeport ou tout autre document d'identité au moment de la pesée.

MOYENS SANITAIRES

2 intervenants infirmiers avec matériel de premiers secours.

BUVETTE ET RESTAURATION

Une buvette et un pôle restauration seront mis en place à l'étage du dojo.

<u>Moyens de paiement :</u> espèces, chèques et carte bancaire par TPE.

Intermarché Express LIMOGES VENTADOUR
LAVERGNE Terrassement Maçonnerie Rénovation
IMMO INVEST Agence immobilière ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION 07.82.87.23.49
LA MUSE BOUCHE RESTAURANT
GARAGE DUSSOULIER 05 55 58 33 74 RENAULT NEXON
COPIFAC
AGENCE NATIONALE DU SPORT
département Haute-Vienne

ORGANISATION

柔道

PROGRAMME

Compétitions	Horaires de pesée	Début des combats	Formule de compétition
Cadets et cadettes (né(e)s en 2011 et 2012) Ceinture jaune à verte	8h30 - 9h	9h45	De 2 à 4 combattants : compétition en poule A partir de 5 combattants : phase de poules puis tableau à élimination directe sans repêchage
Cadets et cadettes (né(e)s en 2011 et 2012) Ceinture bleue et marron	8h30 - 9h	9h45	

CONTACT

Aline FAURIE - CTF de la Haute-Vienne
aline.faurie@ffjudo.com
06.82.44.00.53

REGLEMENT

柔道

Article 1 : REGLES D'ARBITRAGE

1) Le temps de combat sera de 3 minutes
Décision obligatoire
Temps de récupération : 6 minutes obligatoire entre 2 combats

2) Chaque combattant(e)s devra se munir d'une ceinture rouge

3) Les étranglements et clés de bras sont interdits pour les ceintures jaunes à vertes. Ils sont autorisés pour les ceintures bleues et marrons.

4) Arbitrage pédagogique et éducatif pour l'ensemble des compétiteurs :

- Pénalités attribuées d'avantage pour des postures négatives ou des refus de combats plutôt que sur des attitudes et attaques répréhensibles dues à un manque de maîtrise technique
- 1er avertissement gratuit et oral
- Récidive : shido

Article 2 : CATEGORIES DE POIDS

1) Les ceintures jaunes à vertes combattront par groupes morphologiques. Les ceintures bleues et marrons combattront par catégories de poids :
Féminines : - 48 kg, - 52 kg, -57 kg, - 63 kg, - 70 kg, - 78 kg et + 78 kg
Masculins : - 60 kg, - 66 kg, - 73 kg, - 81 kg, - 90 kg, - 100 kg et + 100 kg

2) L'organisation se laisse le droit de rassembler certaines catégories de poids avec l'accord des combattant(e)s et des coachs afin de favoriser le nombre de combats.

Article 3 : ACCOMPAGNANT(E)S - COACH

1) Un accompagnant pour 3 combattant(e)s sera autorisé. Il doit s'inscrire au préalable via l'extranet et demander un tampon lors de l'inscription définitive.

2) L'accompagnant doit être licencié à la FFJDA et avoir validé les modules fédéraux de formation contre les dérives ou une formation reconnue équivalente.

3) Les gradins situés en bas du dojo seront réservés aux combattant(e)s et aux coachs ayant le tampon.

Intermarché LIMOGES VENTADOUR · LAVERGNE · IMMO INVEST 07.82.87.23.49 · LA MUSE BOUCHE · GARAGE DUSSOULIER 05 55 58 33 74 · RENAULT NEXON · COPIFAC · AGENCE NATIONALE DU SPORT · département Haute-Vienne

REGLEMENT

柔道

Article 4 : PESEE ET CONTROLE

1) Les masculins et les féminines se présenteront sur le balance officielle en sous-vêtements.

2) Les postes de pesée ne sont pas mixtes (combattant(e)s et commissaires sportif(ve)s). Leurs accès sont réservés uniquement aux combattant(e)s et à l'organisation.

3) L'utilisation de téléphone portable ou tout autre appareil électronique avec prise de photo est interdite dans les ateliers de pesée et entraînera l'interdiction de participer à la compétition.

LE CHANGEMENT VESTIMENTAIRES DEVRA S'EFFECTUER DANS LES VESTIAIRES ET NON DANS LE DOJO OU DANS LES TRIBUNES !!!

Article 5 : PUBLIC

1) Le public aura accès aux tribunes du haut par l'escalier central. Il n'aura pas accès aux tribunes du bas.

2) Le comportement devra être en accord avec les valeurs de notre discipline.
Le comité d'organisation se conformera à la charte CNA concernant les droits et devoirs des accompagnant(e)s et coachs.

Article 6 : RECOMPENSES

1) Les 4 premier(e)s recevront une récompense.

2) Les récompenses seront remises au fur et à mesure de la compétition et non à la fin de toutes les finales.

Dans tous les autres cas, se reporter au règlement de la FFJDA en vigueur